



## Municipalité d'Amherst

124, rue Saint-Louis  
Saint-Rémi d'Amherst (Québec) J0T 2L0

Téléphone : 819 681-3372  
Télécopieur : 819 687-8430  
courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca

Le 16 octobre 2014

### Extrait de résolution

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Amherst tenue le 14<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2014, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers : Gaston Beaulieu, Ronald Robitaille, Carole Martineau, Daniel Lampron et Denise Charlebois. Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 172-14**

#### RÉTABLISSEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-RÉMI-D'AMHERST

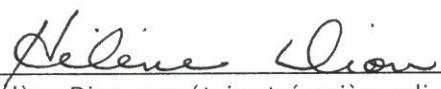
ATTENDU QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès aux services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

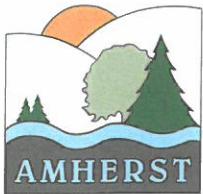
Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le Conseil de la municipalité d'Amherst demande à Postes Canada de remettre en vigueur les heures d'ouverture au service à la clientèle telles qu'elles étaient avant la mise en place des réductions puisque celles-ci ont comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

Adoptée à la majorité.

Copie certifiée conforme  
Donnée à Saint-Rémi-d'Amherst  
Ce 16<sup>e</sup> jour d'octobre 2014

  
Hélène Dion, secrétaire-trésorière adj. et dga



## Municipalité d'Amherst

124, rue Saint-Louis  
Saint-Rémi d'Amherst (Québec) J0T 2L0

Téléphone : 819 681-3372  
Télécopieur : 819 687-8430  
courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca

Saint-Rémi-d'Amherst, le 16 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin  
Président  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

---

**Objet : Compressions à Postes Canada**

---

Monsieur,

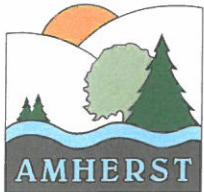
Veuillez trouver, annexés à la présente, deux extraits de résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 octobre dernier pour demander au gouvernement d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et de rétablir les heures d'ouverture du bureau de poste de Saint-Rémi-d'Amherst.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

La secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe,

*Hélène Dion*

Hélène Dion



## Municipalité d'Amherst

124, rue Saint-Louis  
Saint-Rémi d'Amherst (Québec) J0T 2L0

Téléphone : 819 681-3372  
Télécopieur : 819 687-8430  
courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca

Le 16 octobre 2014

### Extrait de résolution

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Amherst tenue le 14<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2014, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers : Gaston Beaulieu, Ronald Robitaille, Carole Martineau, Daniel Lampron et Denise Charlebois. Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 171-14**

#### **SAUVONS POSTES CANADA-NON AUX COMPRESSIONS**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant leur taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu et résolu,

QUE la municipalité d'Amherst demande à la ministre responsable de Postes Canada que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité d'Amherst demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée à la majorité.

Copie certifiée conforme  
Donnée à Saint-Rémi-d'Amherst  
Ce 16<sup>e</sup> jour d'octobre 2014

Hélène Dion  
Hélène Dion, secrétaire-trésorière adj. et dga